LETTRE PASTORALE

DE

Monseigneur Joseph-Alfred Archambeault,

EVEQUE DE JOLIETTE,

A l'occasion du deuxième centenaire de la mort du Vénérable François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec.

JOSEPH-ALFRED ARCHAMBEAULT, PAR LA GRÂCE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE, ÉVÊQUE DE JOLIETTE.

AU CLERGÉ SÉCULIER ET RÉGULIER, AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES ET A TOUS LES FIDÈLES DE NOTRE DIOCÈSE, SALUT ET BÉNÉDICTION EN NOTRE SEIGNEUR.

Nos très chers frères,

La cité de Québec s'apprête à commémorer, avec un éclat extraordinaire, le troisième centenaire de sa fondation par Samuel Champlain, et le deuxième de la mort de son premier évêque, le Vénérable Serviteur de Dieu François de Montmorency-Laval.

Le fondateur de Québec, surnommé " le Père de la Patrie," ne fut pas seulement un célèbre navigateur, un colonisateur hardi, un serviteur fidèle de la France ; l'histoire nous le montre apôtre avant tout, soldat intrépide du Christ, pionnier de la foi catholique en notre pays encore au berceau. Il avait coutume de dire que " le salut d'une " seule âme vaut mieux que la conquête d'un empire, et " que les rois ne doivent songer à étendre leur domination " dans les pays où règne l'idolatrie, que pour les soumettre " à Jésus-Christ."

Le but de Champlain en colonisant le Canada, il l'écrivit plus d'une fois à la Cour de France, était de propager la foi chrétienne parmi les sauvages. Ce fut là l'idée maîtresse de sa vie, l'âme de ses œuvres, le secret de ses succès. C'est là aussi la raison de sa survivance, alors que les noms de tant d'autres sont voués à l'oubli !

Tous les historiens, sans distinction de race et de religion, ont fait de Champlain l'éloge le plus flatteur. Ils se plaisent à exalter son courage inflexible, sa probité exemplaire, son désintéressement, la droiture de son caractère, l'admirable pureté de ses mœurs, son dévouement héroïque aux tribus indiennes, sa charité envers les pauvres, sa fermeté au milieu des contradictions et des luttes, sa résignation toute chrétienne à l'heure des revers et des épreuves.

Samuel Champlain mourut en prédestiné dans la nuit de Noël 1635, après une longue carrière consacrée au service de Dieu, de son roi, du Canada, son pays d'adoption, qu'il

aima plus encore que celui de sa naissance.

Vers cette noble et grande figure de notre histoire, doivent donc se porter nos regards pendant les fêtes du troisième centenaire. Ayons la mémoire du cœur, nos très chers frères ; souvenons-nous que si nous sommes aujourd'hui un peuple, nous le devons en grande partie au fondateur illustre de Québec. Que le nom de ce français courageux, de ce colonisateur aux vues larges et pénétrantes, de ce chrétien austère, fasse incliner les têtes " des rivages de " Gaspé aux montagnes de la Colombie Anglaise, et des " sources de l'Ottawa jusqu'à la baie de New-York, partout " enfin où la race canadienne s'est étendue ! "...

Au foyer, rappelez à vos enfants les leçons fécondes qu'il nous a laissées. Comme Champlain, aimez votre patrie, servez-la avec loyauté, travaillez à la rendre prospère, belle et forte aux yeux des autres peuples ; comme Champlain, demeurez fermes dans la foi de vos ancêtres, soyez de vrais apôtres du Christ, les fils respectueux et soumis de son Eglise.

Si grands soient les mérites et les vertus de Samuel Champlain, si réels soient les services qu'il a rendus à la colonie naissante de la Nouvelle-France, plus radieuse encore, plus pure et plus sainte nous apparaît la figure de Monseigneur François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec.

Monseigneur de Laval fut l'instrument des desseins de la divine Providence sur notre pays, instrument souple et

puissant dont l'action s'est exercée à la fois dans l'ordre spirituel et dans l'ordre temporel, dans la vie religieuse, intellectuelle, sociale et politique de la nation. Nous sommes ce qu'il nous a faits. Nous vivons de la vie vigoureuse qu'il nous a transmise au prix de travaux incessants, de luttes et de sacrifices.

Le diocèse de Joliette, nos très chers frères, est le plus jeune des nombreux diocèses démembrés de l'immense territoire que Monseigneur de Laval arrosa de ses sueurs, qu'il féconda en y semant la parole évangélique, l'esprit de renoncement, l'amour de l'immolation poussé jusqu'à l'héroïsme. Nous considérons donc comme un devoir de reconnaissance, en ce deuxième centenaire de sa mort, et à l'approche des fêtes du dévoilement de sa statue, de faire revivre sous vos yeux la physionomie incomparable de ce grand et saint évêque. Raconter sa vie, ce sera tracer, dans ses lignes principales, l'histoire même de nos origines, rendre palpables le caractère tout surnaturel de ces origines, notre mission providentielle sur le continent américain, notre marche ascensionnelle vers le progrès sous l'impulsion puissante de l'idée catholique. Ce sera en même temps rappeler que c'est pour nous un devoir sacré de conserver intact le dépôt de nos croyances religieuses, de notre langue, de nos traditions nationales. (1)

---

(1) Les données historiques, contenues dans la biographie qui va suivre, sont empruntées à l'intéressant ouvrage de M. l'abbé Auguste Gosselin *Le Vénérable François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec.*

I

LA PRÉPARATION.

Dieu se plaît d'ordinaire à préparer de longue main les âmes privilégiées qu'Il appelle à la sainteté, celles qu'il s'associera plus tard dans le gouvernement de son Eglise, ou dans l'exécution de ses desseins sur le monde. Libérale à leur égard, sa Providence veille sur elles dès le berceau, écarte de leur voie tout ce qui peut devenir une cause de ruine, les dirige doucement vers le but qu'elle assigne à leur vie. L'œil de l'homme ne saisit pas tout d'abord la marche des événements, mais plus tard, quand il regarde en arrière, elle lui apparaît manifeste, il l'embrasse dans son ensemble, il en voit les phases diverses, les moindres incidents. Telle fut la conduite de Dieu à l'égard du premier évêque du Canada.

François de Montmorency-Laval naquit à Montigny-sur-Avre, le 30 avril 1623. Son père, Hugues de Laval, chevalier de Montigny, et sa mère, Michelle de Péricard, se distinguaient par une foi vive, une piété solide, une charité sans bornes pour les pauvres et les malheureux. La première enfance de François se passa à la maison paternelle, loin des bruits du monde, à l'abri de tout ce qui peut altérer la pureté de l'âme, entamer son innocence. A huit ans, François entra au collège de Laflèche dirigé par les Pères Jésuites. Ces admirables éducateurs de la jeunesse remplissaient déjà l'Europe de l'éclat de leur renommée

de sainteté et de science. François de Laval puisa au collège de Laflèche des connaissances étendues, l'esprit de régularité, l'amour du devoir. Il s'y fit remarquer par " cette répulsion instinctive qu'il eut toute sa vie pour " l'injustice, pour les procédés arbitraires, cet amour du " droit, de la paix et de la conciliation, cette inclination à " prendre le parti du faible et de l'opprimé contre l'oppres- " seur, cette grande fidélité à ses amis et à tout ce qu'il " croyait bon et juste que l'on remarqua dans toute sa car- " rière et qui lui gagnaient tous les cœurs."

Après dix années de cours classique, François de Laval commence au séminaire de Clermont, à Paris, ses études théologiques. Il y retrouve les bons Pères Jésuites, anges tutélaires de sa jeunesse, ils seront encore les guides éclairés du noviciat de sa vie sacerdotale.

François, privé de son père à l'âge de treize ans, devint, au cours de sa cléricature, chef de la famille et seigneur de Montigny, par suite de la mort prématurée de ses deux frères aînés. Une âme moins trempée que la sienne eût peut être regardé en arrière. La tentation était forte, captieuse. Le jeune séminariste n'hésita pas un seul instant. Son sacrifice à Dieu avait été sincère, complet, sans retour. François résiste à toutes les sollicitations, ferme l'oreille aux promesses du monde, les yeux à ses séductions, reste fidèle à l'appel divin et revient au séminaire de Clermont. Le Ier mai 1647, l'héritier de la noble maison de Montmorency-Laval est prêtre pour l'éternité.

Nommé archidiacre d'Evreux en 1648, l'abbé de Laval remplit, pendant cinq ans, les délicates obligations de sa nouvelle dignité avec beaucoup de tact et de prudence, s'appliquant à prêcher au peuple la parole de Dieu, à réprimer les abus, à raffermir la discipline, à secourir les classes pauvres, à faire aimer la vertu dont il est le premier un modèle accompli.

A 30 ans, François de Laval est désigné par ses supérieurs comme missionnaire en Chine en qualité de Vicaire Apostolique. Son zèle ardent à travailler au salut des âmes, l'espoir de mourir martyr, la certitude d'y dépenser du moins sa vie au service de l'Eglise au milieu de grandes fatigues et de nombreux sacrifices, déterminèrent ce cœur d'apôtre à ne pas refuser le lourd fardeau de l'épiscopat. François résigne donc son archidiaconat d'Evreux, se retire dans la solitude, s'y prépare à la mission que semble lui réserver la Providence. Dieu le voulait cependant ailleurs ; son jugement n'était pas celui des hommes, plus hautes devaient être les destinées de l'abbé de Laval, plus large encore le théâtre de son activité et de son dévouement. Un autre prêtre est choisi par Rome pour le vicariat apostolique en Chine. François, en attendant que Dieu lui manifeste sa volonté, se retire à l'Ermitage de Caën. Il y passe quatre ans, tout entier à l'œuvre de sa sanctification, partageant son temps entre la prière, l'étude, les saintes et austères pénitences de la mortification chrétienne.

En 1657, les Pères Jésuites de la Nouvelle-France de-

mandèrent à la Cour de France un évêque pour le Canada. Leur candidat fut l'abbé François de Montmorency-Laval, leur ancien élève de Laflèche et de Clermont, dont ils avaient appris à connaître les vertus solides et les éminentes qualités. François accepta en avouant avec simplicité qu'il " se sentait porté, par des mouvements secrets, à " aller plutôt en un pays étranger et rigoureux, comme la " Nouvelle-France, où l'on ne trouve que difficilement les " choses nécessaires à la vie, que dans un autre pays plus " commode et plus civilisé." N'était-ce pas révéler ingénument l'élévation de ses sentiments, la soif d'immolation qui consumait son âme ? Aucun motif de vanité, d'ambition, d'amour-propre n'eut une place quelconque dans sa généreuse détermination.

Le Pape Alexandre VII, ratifiant le choix de la Sacrée Congrégation de la Propagande, nomma, le 3 juin 1658, François de Laval, Vicaire Apostolique du Canada, avec le titre d'évêque de Pétrée. En apprenant cette élection, la Vénérable Marie de l'Incarnation, Ursuline de Québec, s'écria : " Que l'on dise ce que l'on voudra, ce ne sont pas " les hommes qui l'ont choisi ! "

Non, ce n'étaient pas les hommes, nos très chers frères, qui avaient choisi François de Laval ; c'était Dieu, Dieu dont la sollicitude embrasse, il est vrai, le monde entier, mais s'étend avec plus d'amour aux pays nouveaux où il veut établir le règne de son Fils, où il prépare les générations nouvelles qui plus tard remplaceront les peuples dé-

serteurs de leur foi, oublieux de leurs serments.

Malgré l'opposition du Parlement de Rouen et des difficultés en apparence insurmontables, Monseigneur de Laval fut sacré évêque à Paris, le 8 décembre 1658, en la fête de l'Immaculée Conception. La cérémonie de la consécration eut lieu dans la chapelle attenante à l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Parti de la Rochelle le 13 avril de l'année suivante, le jour de Pâques, le nouveau Vicaire Apostolique débarque à Québec le 16 juin. Monsieur d'Argenson, gouverneur du Canada, le reçoit au vaisseau, et le lendemain Monseigneur de Laval fait son entrée solennelle dans la ville, au milieu des acclamations et des cris de joie de la colonie.

Une ère de progrès extraordinaire venait de s'ouvrir pour la Nouvelle-France ; l'Église catholique en prenait officiellement possession ; Dieu la plaçait sous sa garde ; l'Esprit Saint lui donnait, pour orienter ses destinées, un ange de paix, de lumière et de sainteté.

II

L'ÉVÊQUE.

Un pasteur d'âmes se doit à ses ouailles, mais plus spécialement aux petits, aux pauvres, à ceux qui peinent et

qui souffrent. C'est l'enseignement du divin Maître à ses apôtres, son ministère public en fut la mise en œuvre. Rien d'étonnant donc que les pauvres sauvages du Canada aient eu les prémices de l'apostolat de Monseigneur de Laval. Cœur tendre et compatissant, il alla droit à eux. Son idéal était d'en faire de fervents chrétiens, des tribus attachées à la France. Il leur envoie des missionnaires, leur bâtit des chapelles, visite très souvent leurs missions, va, de cabane en cabane, encourager les malades, assister les veuves et les orphelins, demander aux chefs de donner l'appui de leur autorité aux enseignements de la foi, se fait tout à tous, se plie même à leurs usages, s'assoit à leur table et partage leur frugal repas.

Monseigneur de Laval eut l'occasion de prouver aux Indiens du Canada jusqu'à quel point il les aimait dans la lutte énergique que, toute sa vie, il livra à la traite de l'eau-de-vie. L'ivrognerie causait chez ces pauvres enfants des bois de terribles ravages : elle les ravalait au-dessous de la brute ; était pour eux une source féconde de rixes, d'immoralité, de vols et de meurtres ; elle constituait le plus grand obstacle à leur conversion, ou à leur persévérance dans le bien. Monseigneur de Québec comprend la grandeur du mal ; il veut y porter un remède efficace. Rien ne lui coûte : démarches auprès des autorités civiles, requêtes réitérées à la cour, voyages en France, luttes incessantes avec la plupart des gouverneurs de l'époque, moyens de rigueur, censure ecclésiastique, etc. Le zèle apostolique

du serviteur de Dieu se heurta malheureusement, après quelques victoires éphémères, à de mesquins intérêts pécuniaires, au mauvais vouloir du Conseil Souverain, aux préjugés de la Cour royale. Il n'obtint pas l'appui qu'il était en droit d'attendre de ceux qui avaient la garde de la moralité publique des tribus indiennes, des intérêts les plus graves de la colonie. Des concessions furent faites, mais des concessions partielles et insuffisantes. Le mal continua sa marche désastreuse ; la Nouvelle-France eut à souffrir étrangement de l'imprévoyance et de la faiblesse coupable de quelques-uns de ses chefs civils. Monseigneur de Laval emportera dans la tombe le regret de n'avoir pu faire prévaloir ses vues désintéressées dans une lutte où l'avenir des sauvages était en jeu.

Non moins digne d'éloge, nos très chers frères, fut la conduite de Monseigneur de Laval dans ses difficultés au sujet des questions de préséance, de juridiction et de gouvernement de son Eglise. Quoique naturellement porté à la conciliation, le premier évêque de Québec se montra toujours intransigeant quand il s'agissait des droits de l'Eglise, de l'accomplissement de son devoir. Il combat sans relâche l'esprit gallican, partout où il le trouve, dénonce au roi de France, les empiètements de certains gouverneurs du Canada sur le domaine religieux, refuse de se soumettre à la juridiction de Rouen, réussit à faire reconnaître son autorité, à l'exclusion de toute autre, par les prêtres du clergé canadien, obtient de la cour royale

et du Saint-Siège, afin de mettre fin aux doutes et à des oppositions sans cesse renaissantes, d'être nommé évêque en titre de Québec, et d'être placé sous la dépendance immédiate de Rome.

Nous devons aussi à Monseigneur de Laval, mais au prix de combien de luttes soutenues avec une juste et sage fermeté, notre système actuel de dîmes, système dont la mise à exécution devait assurer la subsistance au clergé national, la création de tant d'œuvres fécondes, la fondation de nos universités, de nos collèges, de nos couvents, de tant d'écoles élémentaires et modèles, l'union et la paix entre les paroissiens et leurs pasteurs. Là encore des concessions furent exigées ; l'évêque les fit volontiers par pitié pour des colons pauvres, aux prises avec les difficultés inhérentes aux commencements. L'Eglise est une bonne mère ; elle veut qu'on reconnaisse ses droits, qu'on les respecte ; mais, sans les abdiquer, elle n'en presse pas l'exercice quand le bien des âmes, l'amour de la paix, la charité envers les pauvres l'invitent au renoncement et au sacrifice.

+ + +

Monseigneur de Laval, au cours de ses nombreuses visites pastorales, prit contact plus d'une fois avec la colonie de Montréal, lui donna des preuves éclatantes de son affection et de son dévouement.

En 1678, l'évêque de Québec unit au séminaire de Saint-Sulpice la paroisse de Notre-Dame à laquelle il attacha, à

perpétuité, la desserte de l'église de Notre-Dame de Bonsecours, dont Marguerite Bourgeois venait d'achever la construction. Ce sanctuaire est devenu un lieu de pèlerinage célèbre. De nos jours encore les fidèles s'y portent en foule, et sans nombre sont les grâces temporelles, les faveurs spirituelles obtenues, par l'intercession de la Vierge Mère dans cette modeste chapelle que lui éleva la piété de nos pères.

Monseigneur de Laval profita de cet évènement mémorable dans l'histoire de Saint-Sulpice, pour faire l'éloge de la compagnie, mettre en relief l'esprit de zèle, la vie tout apostolique, la science de ses membres, les services immenses qu'ils avaient déjà rendus à la population de Montréal.

En 1669, Monseigneur de Laval approuve l'Institut des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, fondé par la Vénérable Marguerite Bourgeois, et le reconnait canoniquement en 1676. Cet Institut eut, comme toutes les œuvres de Dieu, ses jours d'épreuves, mais aussi, comme toutes les œuvres que Dieu veut et protège, il a progressé d'une manière étonnante. Ses membres, au nombre de 1400, sont aujourd'hui répandus un peu partout sur le sol canadien, et donnent l'instruction chrétienne à 32,000 jeunes filles. Nous devons à la Congrégation de Notre-Dame, nos très chers frères, ainsi qu'aux autres instituts de religieuses enseignantes venus après, ces générations de femmes fortes qui furent nos mères, et dont la vie si chrétienne a puissamment contribué au maintien de la foi parmi nos popula-

tions, à la pureté des mœurs, au respect de l'autorité dans la famille.

Enfin, ce fut encore Monseigneur de Laval qui donna leurs lettres d'obédience aux Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, de Laflèche, et leur permit de prendre possession, à Montréal, de l'Hôtel-Dieu, maison bénie où des milliers et des milliers de malades ont été reçus et traités avec une admirable charité. Combien de prêtres, de religieux et de laïcs y sont morts entourés des consolations suprêmes de l'Eglise, des soins vigilants de ces anges de la terre qui quittent tout pour servir Jésus-Christ dans la personne des malades et des moribonds !

Monseigneur de Laval a donc été l'ami, le protecteur et le soutien des trois plus anciennes communautés de Montréal, et qui en sont aujourd'hui l'honneur et la gloire.

Le vénérable François de Montmorency-Laval se fit toujours remarquer par une piété tendre et un zèle ardent pour le culte divin. Son assistance assidue à tous les offices de la cathédrale, auxquels il présidait pontificalement les jours de fêtes solennelles, était pour le peuple un sujet d'édification. Simple et pauvre dans sa vie privée, manquant même souvent des choses nécessaires, il aimait le beau, le grand, quand il s'agissait du temple, du culte, des cérémonies de notre sainte liturgie.

Monseigneur de Laval eut le don de communiquer aux autorités civiles quelque chose de sa profonde vertu de

religion. Qu'il était consolant pour son cœur d'évêque de voir, lors des processions du Très Saint Sacrement, le Vice-Roi porter lui-même le dais, en compagnie du gouverneur du Canada, de l'Intendant et de l'agent général de la compagnie des Indes ; les membres du conseil souverain assister en corps aux offices de la cathédrale, se présenter, le vendredi saint, à l'adoration de la croix, faire une garde d'honneur à Jésus-Hostie traversant en triomphe les rues de Québec ! Beaux jours de foi, que de grâces et de bénédictions vous avez attirées sur notre berceau !

\+ + +

Le nom de Monseigneur de Laval est inséparable de la fondation des principales dévotions du peuple canadien, ou du moins de leur développement sur notre sol. Il les encouragea toutes, les cultiva avec amour, les enracina davantage dans les âmes pieuses.

A son arrivée au Canada, le nouveau vicaire apostolique trouva le pays placé sous le patronage de saint Joseph. Dans une assemblée générale, tenue en 1624, sous la présidence des bons Pères Récollets, nos premiers missionnaires, les habitants avaient choisi ce glorieux patriarche pour protecteur spécial de la colonie naissante. Grâce au zèle de Monseigneur de Laval, le culte de saint Joseph devint de plus en plus universel ; il jeta dans les cœurs des fidèles des racines profondes, suscita de nombreuses œuvres de charité, produisit partout des fruits de conversion et de sainteté.

Les Pères Jésuites avaient érigé, dès 1656, la confrérie du très Saint Rosaire et celle du scapulaire de Notre Dame du Mont-Carmel. Monseigneur de Laval en ratifia avec joie l'établissement.

La dévotion à la sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph remonte aux premiers jours de notre histoire. Le pieux évêque se fit le promoteur de cette touchante dévotion qu'il ne sépara jamais de celle des saints Anges. Le premier, Monseigneur de Laval établit au Canada la fête de la Sainte-Famille, étendue par Léon XIII à toute l'Eglise. La confrérie de la Bonne Sainte Anne fut fondée à Québec trois ans avant l'arrivée de Monseigneur de Laval. Les habitants de Beaupré ayant obtenu qu'un endroit appelé le *Petit Cap* fut dédié à sainte Anne, le gouverneur y posa la première pierre d'une église. L'évêque de Québec fit transporter plus tard, sur un terrain voisin, les matériaux du sanctuaire projeté, afin d'y construire une chapelle, où les fidèles affluèrent bientôt. Dieu confirma, par de nombreux miracles, leur confiance en la mère de la Vierge Immaculée. Ce modeste sanctuaire fut remplacé par une église en pierre plus spacieuse qui ne dura que peu de temps. On en rebâtit une troisième du vivant même de Monseigneur de Laval ; elle a fait place à la riche et majestueuse basilique actuelle de Sainte-Anne de Beaupré.

\+ + +

L'un des premiers soucis de Monseigneur de Laval fut d'établir à Québec un grand et un petit séminaire. La cré-

ation des séminaires a été de tout temps l'objet des plus vives préoccupations de l'Eglise. Le saint concile de Trente donne aux évêques à ce sujet des pouvoirs très amples, leur impose des obligations d'une gravité exceptionnelle. C'est qu'il s'agit ici de l'œuvre, excellente entre toutes, des vocations sacerdotales, du recrutement du clergé, de la formation de ses membres, du salut éternel des âmes. Les clercs seront plus tard, dans la vie du ministère paroissial, ce que le séminaire les aura faits. Ils y apporteront l'esprit de piété, les habitudes de régularité, le goût pour l'étude, le recueillement, la fuite du monde, contractés pendant les années de leur cléricature.

La fondation du grand séminaire reçut, dès 1668, l'approbation du roi de France. Dans l'intention de Monseigneur de Laval, le but de cette institution était double : préparer les jeunes lévites au sacerdoce, faire de tout le clergé diocésain une seule famille.

Le régime du nouveau séminaire fut celui de la vie commune. Tous les prêtres remettaient entre les mains de l'évêque leurs biens patrimoniaux ou autres, sans souci de l'avenir, n'ayant qu'une préoccupation, se dépenser au service de l'Eglise, travailler à sauver et à sanctifier les âmes. De ce foyer intense de vie sacerdotale "partaient les missionnaires pour aller dans les stations rurales prêcher, célébrer toutes les cérémonies du culte, et où ils rentraient pour se refaire par l'étude et la prière".

Témoin de tant de dévouement, de tant de ferveur et de

désintéressement, Monseigneur de Saint-Vallier écrira plus tard : "Il me semble voir revivre dans l'Eglise de la Nou-" velle-France quelque chose de cet esprit de détachement " qui faisait une des principales beautés de l'Eglise nais-" sante de Jérusalem au temps des apôtres".

Le séminaire de Québec a été le *chef-d'œuvre* de Monseigneur de Laval. En cette institution, reposait le germe de l'avenir de notre pays. Son saint fondateur eut sans doute comme la vision du bien immense que son œuvre devait produire dans le cours des âges. Devant lui défilèrent de nombreuses générations d'hommes remarquables par leurs vertus, leur science, l'éclat de leurs mérites, le prestige de leur autorité ; ses regards s'arrêtèrent avec amour sur une longue suite de prêtres, de missionnaires et de pontifes. C'était la réalisation anticipée de ses plus chères espérances ; c'était son modeste séminaire devenu l'une des universités les plus florissantes du monde catholique.

Monseigneur de Laval aima son séminaire d'une affection qui ne fit que grandir avec le temps ; il consacra à le soutenir et à le développer la plus large part de ses revenus ; il lutta toute sa vie pour en assurer le fonctionnement régulier, et la légitime indépendance. Sous son toit béni, il passera les dernières années de sa vie ; sous sa chapelle, reposent aujourd'hui ses restes vénérés qui, nous en avons la douce conviction, auront avant longtemps les honneurs du culte dû aux reliques des saints.

Monseigneur de Laval ne pensa pas uniquement aux

classes instruites, aux vocations ecclésiastiques ou aux professions libérales ; il s'occupa aussi des agriculteurs et des hommes de métier. Il fonda pour eux, à Saint-Joachim, une école des arts et métiers, une ferme modèle et une école normale de garçons. Que de fois le vieil évêque vint vers cette jeunesse laborieuse, sans doute pour l'encourager, lui donner de sages conseils, lui prouver combien il l'aimait, mais aussi afin de se reposer auprès d'elle des fatigues de son pénible ministère, d'y chercher des consolations à l'heure de l'épreuve et des abandons.

Combien d'autres choses furent l'objet de la sollicitude pastorale du premier évêque de Québec : fondation de missions nombreuses, organisation des paroisses, construction de plusieurs églises et chapelles, direction de l'Hôtel-Dieu et du monastère des Ursulines, etc. Monseigneur de Laval donna à toutes ces œuvres son temps, son énergie, les trésors inépuisables de son âme d'apôtre. Non content de servir l'Eglise, il se dévoua encore aux intérêts même temporels de la Nouvelle France. Lors de son premier voyage en France, l'évêque patriote sollicite la reprise par le roi de la direction immédiate du pays et de la nomination du gouverneur ; un choix plus judicieux des colons et l'envoi de 1200 soldats nécessaires à la défense de la colonie livrée aux excursions incessantes des Iroquois et de leurs alliés.

Le roi se rend à toutes ses demandes, le prie de désigner lui-même le gouverneur, de choisir conjointement avec ce

dernier les membres du nouveau conseil souverain.

Dans les premières années, Monseigneur de Laval fut l'âme de ce conseil dont il avait été l'organisateur. Quand vinrent les difficultés et les désaccords, l'homme de Dieu demeura calme, mais inflexible. Fort de la justice de sa cause, il se retire du conseil et en appelle au jugement du roi. Une enquête impartiale démontre à l'évidence que les accusations portées contre lui sont sans fondement. En 1669, Colbert lui écrit : "la colonie de la Nouvelle-France " n'a de vie que depuis que vous vous êtes dévoué pour " elle."

Plût à Dieu que les avis de cet évêque vraiment ami de son pays eussent toujours prévalu au sein du Conseil Souverain ! Bien des démarches fausses eussent été évitées, bien des désastres écartés ! L'autorité civile n'a rien à craindre du côté de l'Eglise ; elle trouvera toujours en Elle son point d'appui le plus ferme, une sage conseillère, une source féconde de paix, d'ordre et de prospérité nationale.

III

DERNIÈRES ANNÉES

Après vingt cinq années d'épiscopat, Monseigneur de Laval passa en France, dans l'automne de 1684, pour por-

ter au roi sa démission comme évêque de Québec. Les motifs qui le déterminèrent à demander qu'on le déchargeât du lourd fardeau de l'administration épiscopale, furent de précoces et douloureuses infirmités corporelles, la persuasion intime qu'un autre évêque plus jeune ferait mieux à sa place, peut-être aussi la lassitude et les amertumes d'une lutte constante au sujet de la traite de l'eau-de-vie, de l'administration des paroisses, des revenus du clergé, de l'ingérence du pouvoir civil dans le gouvernement de son diocèse. Louis XIV hésita longtemps avant de se rendre aux désirs de Monseigneur de Laval ; finalement il accepta sa démission, et désigna comme son successeur Monsieur l'abbé de Saint-Vallier, aumônier de la cour.

Le vieil évêque démissionnaire revint à Québec en 1688. Sa vie publique est terminée. Il ne pensera plus désormais qu'à son âme ; gravir chaque jour davantage la montagne de la perfection chrétienne par la pratique héroïque de la vertu, le détachement absolu de lui-même, l'union parfaite avec Dieu dans la prière et dans la contemplation, tel sera le but suprême de ses désirs, le terme de ses efforts les plus soutenus. " Toutefois, suivant la poétique image dont s'est
" servi son historien, de même que dans les beaux jours
" d'été le soleil, descendu sous l'horizon, verse encore long-
" temps sur le monde sa clarté et sa chaleur, abrégeant
" ainsi la durée des nuits, de même Monseigneur de Laval,
" retiré des affaires, et cherchant à se dérober le plus pos-
" sible à l'attention du public, n'ayant plus rien à voir dans

" la conduite de l'Eglise, ni droit de siéger au Conseil
" Supérieur, continua cependant jusqu'à sa mort, par l'éclat
" de ses vertus, la sagesse de ses conseils et la ferveur de
" ses prières, à exercer sur l'Eglise du Canada " une douce et salutaire influence.

Retiré au presbytère de Québec, Monseigneur de Laval partagea sa vie entre les exercices de piété, le soin des pauvres, les œuvres de la pénitence la plus austère. Levé à deux heures du matin, il prolonge son oraison jusqu'à 4 heures; se rend à l'église, dont il ouvre lui-même les portes, et entretient l'ordre et la propreté; dit la messe pour la classe ouvrière à 4 heures et demie, et ne quitte le Dieu de l'Eucharistie que vers les 7 heures. Dans le cours de la journée, il visite les pauvres, les assiste dans leurs besoins, leur donne tout ce qu'il possède, lave parfois leurs pieds, les baise avec amour. Les élèves du séminaire lui sont restés chers. Mgr de Laval passe avec eux une partie de ses récréations, accompagne ceux du collège chez les Pères Jésuites, s'intéresse à leurs succès, étudie leur caractère, les dirige dans le chemin d'un état de vie.

Les fidèles de Québec voient avec une admiration attendrie le vieil évêque assister régulièrement, malgré ses infirmités, aux offices publics, aux funérailles des principaux citoyens de la ville, de ceux mêmes qui l'avaient autrefois combattu, calomnié peut-être auprès de la cour royale; officier encore pontificalement, confirmer, faire des ordinations, se rendre jusqu'à Montréal pour la visite pastorale,

pendant le séjour prolongé de Monseigneur Saint-Vallier en Europe (1700-1713).

Le Frère Houssart, le fidèle compagnon des vingt dernière années de sa vie, nous a tracé un récit abrégé des vertus héroïques pratiquées par Monseigneur de Laval. Il nous le montre couchant sur la dure, faisant lui-même son lit, soignant ses plaies, couvrant son corps de cilices, pratiquant d'une manière extraordinaire la mortification du goût dans le boire et le manger, se privant de tout et mourant pauvre, au point de dire au bon frère qui le lui demandait : " Mon enfant, si je possède encore ce couteau, " je vous le donne de bon cœur, afin de ne posséder plus " rien sur la terre, et que je sois entièrement dégagé de " tous les biens de ce monde."

Les épreuves sont le moyen le plus efficace dont Dieu se sert pour sanctifier les âmes d'élite, les conduire aux sommets de la perfection. Elles ne firent pas défaut à Monseigneur de Laval. Toute sa vie d'évêque il en connut l'amertume, mais particulièrement sur le soir de sa belle et féconde existence. Elles furent le calice où son âme, assoiffée de sacrifice, s'abreuva jusqu'à l'ivresse, avant de briser les liens qui la retenaient captive en ce monde.

Dieu le visita par les endroits les plus sensibles de son cœur. Les vues de son successeur au sujet du grand séminaire furent toutes différentes des siennes. Monseigneur de Laval souffrit en silence, et plaça sous la garde de Dieu

seul le succès de l'œuvre à laquelle il tenait plus qu'à la vie. Les graves dissentiments qui surgirent entre Monseigneur de Saint-Vallier et les autorités du pays, les critiques amères, les situations délicates, les troubles auxquels donnèrent lieu ces difficultés regrettables, remplirent l'âme du pieux pontife d'une profonde tristesse. L'histoire nous le montre, pendant ces jours d'orage, ange de paix et de conciliation.

L'horrible massacre de Lachine, la famine désastreuse de 1689, la prise de l'Acadie, le siège de Québec, la destruction complète, par un premier incendie, de son cher séminaire, qu'un second incendie réduit de nouveau en cendres, alors qu'il est à peine relevé de ses ruines, ne peuvent abattre le courage de Monseigneur de Laval, ni diminuer son abandon total à la divine Providence, ni altérer en quoi que ce soit, son calme et sa douce sérénité. Dans chacune de ces dures épreuves, il reconnait et baise avec amour la main du Dieu qui a guidé sa jeunesse, fécondé son sacerdoce, suscité et béni les œuvres multiples de sa longue carrière épiscopale. L'or de sa charité, déjà ardente, s'épure davantage en passant par le creuset de tant de souffrances physiques et morales. Sous l'action puissante de la croix, les liens les plus légitimes, qui peuvent le rattacher encore à la terre, se brisent les uns après les autres ; un vide absolu se fait dans son âme. Libre de toute entrave, le saint vieillard n'aspire plus qu'à la possession pleine et entière de son Dieu.

Le bon Maître a entendu les soupirs incessants de son fidèle serviteur ; il a compté les mérites des cinquante années de son épiscopat ; il a recueilli les larmes de ses sacrifices. L'heure des fatigues, des luttes et des déboires est passée ; celle de la récompense et de l'éternel repos va enfin sonner.

Au cours de la semaine sainte de 1708, Monseigneur de Laval, à la suite d'une engelure contractée en assistant aux offices de l'église cathédrale, tomba dangereusement malade. Rien ne put arrêter le mal dans sa marche, ni l'art des médecins, ni les soins pleins de tendresse des prêtres du séminaire. Le 6 mai, à 7 heures et demie du matin, François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec, mourait, âgé de 85 ans ; à ce moment, on prononçait ces belles paroles de l'oraison qui suit le chapelet de la Sainte-Famille : *Ut a te secundum cor tuum inveniri mereamur.* La société religieuse venait de perdre un de ses plus illustres pontifes, la colonie de la Nouvelle-France " le créateur et l'ouvrier de presque toute cette gloire dont brillent encore aujourd'hui l'Eglise et la patrie canadienne." (1)

Les regrets causés par la mort du vieil évêque furent universels. Ses funérailles revêtirent le caractère d'un véritable triomphe, d'une canonisation anticipée.

La réputation de sainteté de Monseigneur de Laval, loin de s'éclipser, alla toujours en grandissant. De nombreux

(1) Lettre *Immortalia promerita* de Sa Sainteté Pie X aux Archevêques et aux Evêques du Canada.

miracles vinrent confirmer la confiance des fidèles en sa puissante intercession auprès de Dieu. Les générations qui suivirent conservèrent la mémoire de ses vertus, le souvenir de ses œuvres. Près de deux siècles après sa mort, ses restes vénérés furent transportés de l'église cathédrale à la chapelle du séminaire de Québec, au milieu de cérémonies plus grandioses encore que celles de ses funérailles. Le délégué du Pontife romain, successeur du Pape Alexandre VII qui envoya jadis Monseigneur de Laval sur la plage lointaine de l'Amérique du Nord pour en être le père et le premier évêque, se déclara fier d'être là pour s'unir à des frères de la même race, frères plus encore par la foi que par le sang, dans un même élan d'amour et de reconnaissance pour l'homme de Dieu qui a fait la nation canadienne-française ce qu'elle est.

Sur les instances réitérées d'un grand nombre de personnages marquants, tant dans l'ordre civil que dans l'ordre ecclésiastique, Notre Très Saint Père le Pape Léon XIII, de glorieuse mémoire, signa, le 24 septembre 1890, la commission d'introduction de la cause de béatification de François de Montmorency-Laval, le déclara Serviteur de Dieu, nous laissant entrevoir l'heure bénie où il recevra les honneurs suprêmes de la canonisation.

Nous achevions, nos très chers frères, cette modeste biographie du premier évêque de Québec, lorsque nous reçûmes le bref mémorable par lequel Sa Sainteté Pie X exprime à l'épiscopat canadien " les sentiments de joie et

" de paternelle bienveillance qu'il éprouve à l'occasion des " fêtes du centenaire de Québec et de Monseigneur de " Laval." (1) Vous écouterez avec respect et reconnaissance la lecture de ce document important ; vous y retrouverez, mais avec combien plus de précision et d'ampleur, les idées que nous avons développées sur la mission de Samuel de Champlain et de Monseigneur François de Montmorency-Laval. " Vous en garderez fidèlement l'écho dans " vos consciences dociles comme un nouveau témoignage " certain de cette sollicitude avec laquelle l'Eglise s'inté- " resse à tous les mouvements et à tous les progrès de notre " vie nationale." (2)

Le Saint Nom de Dieu invoqué, nous voulons et nous ordonnons qu'un *Te Deum* soit chanté dans toutes les églises et chapelles publiques de ce diocèse, le dimanche, 21 juin prochain, soit après la grand'messe, soit au salut solennel du Très Saint Sacrement, afin de remercier Dieu d'avoir donné à notre pays, comme premier évêque, le vénérable serviteur de Dieu François de Montmorency-Laval, véritable fondateur de la Nouvelle-France, apôtre illustre de l'Amérique du Nord, bienfaiteur insigne et défenseur intrépide des tribus indiennes, modèle accompli des prêtres et des évêques.

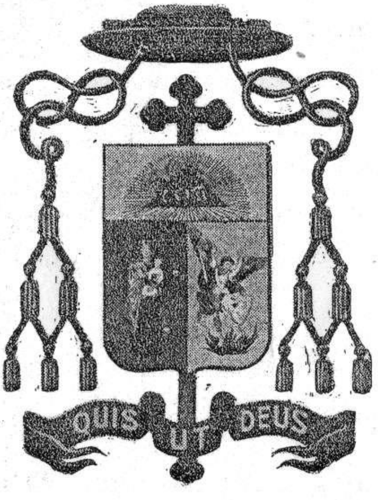
Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône des églises paroissiales et au chapitre des communautés re-

(1) Lettre de Monseigneur Bégin, archevêque de Québec, au clergé de son diocèse.

(2) Idem.

ligieuses de ce diocèse, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Joliette, en notre maison épiscopale, le six mai mil neuf cent huit, deuxième centenaire de la mort de Monseigneur de Laval, sous notre seing et sceau et le contreseing de notre chancelier.



† JOSEPH-ALFRED,

évêque de Joliette.

Par mandement de

Monseigneur,

F. X. PIETTE, ptre, chanoine,

Chancelier.